

République Française
Département de l'Hérault
SYNDICAT DE DEVELOPPEMENT LOCAL (SYDEL)
DU PAYS CŒUR D'HERAULT
~~~~~

Délibération n° 2013-26 du Comité syndical du Vendredi 19 Avril 2013

~~~~~  
CREATION GRAPHIQUE POUR LA REALISATION DES COUVERTURES AGENDA CULTUREL N° 27 A 30

L'an deux mil treize le dix neuf avril à quatorze heures trente, le Comité Syndical du SYDEL du Pays Cœur d'Hérault, convoqué sur la base de l'article L2121-17 Alinéa 2 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni à la Maison de l'Economie - ZAE la Garrigue - n°5 rue de la Lucques - 34725 SAINT ANDRE DE SANGONIS à l'invitation du Président en date du 04 avril 2013.

Etaients présents ou représentés :	Christian BILHAC (représenté par Laurent DUPONT), Claude CARCELLER, Alain CAZORLA, Manuel DIAZ, Bernard DOUYSET, Bernard FABREGUETTES, Jacky GALABRUN, Jean-Marcel JOVER, Eric PALOC, Philippe SALASC, Michel SAINTPIERRE, Henri SOBELLA, Bernard SOTO, Jean TRINQUIER, Gérald VALENTINI, Luc VIALA, Louis VILLARET.
Absents ou excusés :	Yves BAILLEUX MOREAU, Marie-Christine BOUSQUET, Olivier BRUN, Alain CHALAGUIER, Roger FAGES, André GAY, Joëlle GOUDAL, Michel GUIBAL, Pierre GUIRAUD, Jean-Claude LACROIX, Hadj MADANI, Rémy PAILLES, Frédéric ROIG.
Invités : 30 ; Quorum : 16; Présents ou représentés : 17	

Considérant que dans l'objectif de soutenir et de valoriser la création artistique locale, le SYDEL du Pays Cœur d'Hérault demande chaque trimestre à un artiste du territoire, choisi parmi les candidatures reçues, de réaliser la couverture de *L'Agenda culturel*,

Le Comité Syndical
Après en avoir délibéré,
Décide,
A l'unanimité des suffrages exprimés,

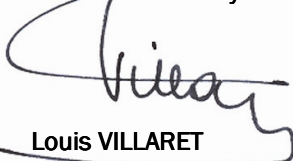
- ✓ **D'attribuer** 250 € à chaque candidat retenu pour réaliser les couvertures des agendas culturels n° 27 à 30
- ✓ **D'autoriser** Monsieur le Président à signer tout document afférent à cette affaire.
- ✓ **De dire** que les crédits correspondants sont inscrits à l'article 6714 du budget principal 2013.

Clermont l'Hérault, le 25 Avril 2013

Publiée le 25 Avril 2013

Transmise le 25 Avril 2013

Le Président du Syndicat



Louis VILLARET